

Séance du Conseil Communal de la Commune de Sainte-Ode du 28 mars 2019

PRESENTS : Catherine POOS-SIMON, Conseillère - Présidente
Pierre PIRARD, Bourgmestre,
Christophe THIRY, Marie DESSE, Jean-Pol MISSON, Echevins ;
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;
DUPLICY, ZABUS, DABÉ, MACOIR, TANGHE, Conseillers communaux ;
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

IMMONDICES

Le Conseil communal décide à l'unanimité

- de s'inscrire parmi les pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires du marché de collecte lancé par l'AIVE par appel d'offres général avec publicité européenne, et en conséquence,
- de faire sienne la décision d'attribution du Conseil d'administration de l'AIVE du 23/11/18 attribuant le marché à la société REMONDIS selon les conditions de son offre ;
- de confier à l'intercommunale AIVE, pour la durée du marché (càd : du 01/01/2020 au 31/12/2023), l'organisation de cette collecte, et de retenir le système « duo-bacs » pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers (« matière organique » et « fraction résiduelle »)

URBANISME

Le Conseil communal décide par 8 voix pour et 2 voix contre (MACOIR, TANGHE) de désigner

- Madame Emilie Goffin présidente de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- Mesdames Lebailly, Martin et Vandaele, Messieurs Denis, Poos et Rochefort membres effectifs de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité représentant la population
- Madame Burette et Monsieur Demasy suppléant(e)s de Madame Lebailly
- Monsieur Godfroid suppléant(s) de Madame Martin
- Madame du Bus de Warnaffe suppléante de Madame Vandaele
- Madame Van Ballaer et Monsieur Marquet suppléant(e)s de Monsieur Denis
- Madame Delsemme et Monsieur Collet suppléant de Monsieur Poos
- Monsieur Landenne suppléant de Monsieur Rochefort
- Madame Duplicy et monsieur Thiry membres effectifs de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité représentant le conseil communal pour le groupe « Commune passion »
- Messieurs Pirard et Zabus sont les membres suppléants respectifs de Madame Duplicy et de monsieur Thiry pour la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité et représentant le conseil communal pour le groupe « Commune passion »

Monsieur Jean-Pol MISSON, échevin de l'urbanisme, et madame Audrey CARPENTIER, conseiller en aménagement du territoire et urbanisme, siégeront auprès de la commission communale avec voix consultative.

Le secrétariat sera assuré par madame Stéphanie GODFROID.

CPAS

Madame PIERLOT-HENROTTE, intéressée, s'étant retirée, le Conseil communal approuve à l'unanimité la délibération du Conseil de l'action sociale de Sainte-Ode du 11 mars 2019 relative aux comptes pour l'exercice 2018 est.

FABRIQUE D'EGLISE de Roumont

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur le budget *de* l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Roumont », pour l'exercice 2019, voté en séance du 30 août 2018 par le Conseil de Fabrique.

ASSOCIATIONS

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'octroyer un subside

- de 120 € à l'association de fait « Groupe d'achats commun Les GACoeurs de l'Ourthe » pour la location de la salle Saint Ouen à Tillet du 9 novembre 2018 dans le but d'organiser le souper annuel
- de 4 861,96 € à titre de contribution annuelle pour la FRW.